

Compte-rendu Conseil Municipal –29 Avril 2009

1. Electrification du programme OPH :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution par le Conseil Général de la Haute-Saône d'une subvention de 11 208,00 € sur un total de travaux de 17 243,08 €, dans le cadre du programme FACE. Cette subvention est destinée au financement du réseau d'électrification et de l'éclairage public du lotissement en cours de réalisation par l'OPH rue des Monnerets.

Le Maire informe également le Conseil Municipal que les travaux de construction des logements OPH vont débiter sous une semaine.

2. Evolution du périmètre du Sied :

Suite à la proposition du Président du SIED, Jacques ABRY, le Conseil accepte par une délibération à l'unanimité l'adhésion de 9 nouvelles communes haut-saônoises au sein du SIED, à savoir : Lieffrans, Gray, Motey-Besuche, Arsans, Sornay, Girefontaine, La Grande Résie, Venere et Senoncourt.

3. Projet de rénovation des vestiaires du stade de foot :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ensemble des subventions obtenues pour ce projet :

- Subvention de la Fédération Française de Football : Fond d'Aide au Football Amateur pour un montant de 8 000,00 €HT,
- Subvention du Conseil Général de la Haute-Saône : 3 893,00 €HT,
- Subvention de l'Etat : Fonds Parlementaires par le biais du Sénateur de la Haute-Saône Jean-Pierre Michel, pour un montant de 2000,00 €HT.

Soit un total de 13 893,00 € sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 23 156,56 €HT.

La consultation des entreprises est en cours.

4. Engazonnement du terrain de foot :

L'engazonnement de la partie récemment remblayée a été décidé à l'automne dernier, mais n'a pu être réalisé pour des raisons de délai. En conséquence, le Conseil Municipal donne son accord pour que M. le Maire passe les ordres suivants :

- Achat de semences : entreprise LISADOU pour un montant de 276,95 €HT,
- Mise en œuvre de l'engazonnement : entreprise BALLAY pour un montant de 270,00 €TTC.

5. Fauchage :

Le Conseil Municipal décide de confier à l'entreprise Jérôme PREVOST la réalisation du fauchage des abords des voies d'accès au village dans les conditions suivantes :

- Taux horaire épareuse : 38,40 €HT de l'heure,
- Taux horaire broyage : 30,00 €HT de l'heure,
- 2 passages dans l'année.

6. Site internet :

Suite à l'éloignement pour raisons professionnelles de Didier Valley, jusque là en charge du site internet de la Commune, le Conseil Municipal décide confier le suivi et la mise à jour du site à Adeline CLERC.

7. Projet de salle de convivialité :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet :

- Une pré-étude de faisabilité est confiée au CAUE, M. Vieuxmaire, architecte est en charge de cette étude,
- Une réunion de démarrage a eu lieu le 21 avril dernier, un premier retour (sous forme d'une réunion d'avancement) sera organisé par M. Vieuxmaire d'ici fin mai,
- Le résultat de cette étude sera connu pour fin juin.

De plus, le Conseil décide à l'unanimité de confier au CAUE la désignation d'un économiste pour réaliser en supplément de l'étude initiale le chiffrage du budget prévisionnel du projet et charge le Maire de mener les négociations.

8. Remembrement :

La date de la prochaine réunion de la Sous-commission communale d'aménagement foncier n'est pas encore connue. Le Maire informera l'ensemble des membres de cette sous-commission, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal dès qu'elle sera planifiée. Il est rappelé que cette sous-commission aura pour mission d'analyser l'ensemble des réclamations portées sur le registre lors de l'enquête publique de février dernier et ainsi de proposer à la commission intercommunale qui entérinera ses décisions par vote.

9. Plan Local d'Urbanisme :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet :

- 4 réunions ont déjà eu lieu depuis le début de l'année (les 7/01, 3/02, 4/03 et 15/04). Les membres de la commission PLU, de la commission travaux et du Conseil Municipal ont largement participé,
- Le projet a été présenté à la DDEA le 22 avril pour valider les orientations qui se sont dégagées des différents travaux des commissions,
- Le projet sera ensuite proposé pour approbation au Conseil Municipal et l'enquête publique nécessaire à sa finalisation pourra alors être programmée,
- Dans la mesure du possible, cette enquête publique sera réalisée en même temps que celle qui permettra de finaliser le schéma directeur d'assainissement.

10. Plan directeur assainissement :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet, suite à la réunion qui s'est tenue en Mairie en présence du service de la DDEA chargé du suivi :

- Voir compte-rendu de la dernière réunion avec la DDEA.

11. Travaux routes :

Pour rappel, le Maire informe le Conseil Municipal du solde d'une subvention du Conseil Général concernant les travaux de réfections des voies publiques, à savoir 8000,00 € HT de subvention 2008 reportés sur 2009. Cette subvention représente par ailleurs 40 % du montant des travaux que la Commune pourrait être amenée à engager cette année.

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, il avait été décidé d'engager la réfection de la rue de la Prèle. La consultation qui a suivi fait apparaître un tarif pour le mieux-disant de 7 500,00 €HT. La subvention correspondante ne représentant que 3 000,00 €, le Conseil décide d'étendre le programme de travaux à la phase suivante (réfection de la rue des champs Pèlerin) dans la mesure où l'ensemble des travaux 2009 pourra être subventionné à 40 %.

12. Bois :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de 2 lots de bois pour respectivement 1985,00 € et 550,00 €. D'autre part, suite à la dernière info municipale et aux demandes de pré-réservation qui ont suivies, il reste environ 30 stères de bois d'affouage à disposition des habitants de Trémoins sur les 350 stères en cours de réalisation cette année. Avis aux amateurs...

13. Herbage :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en adjudication de l'herbage de la zone non utilisé du terrain de sport de la Commune :

- Affichage de la consultation : du 4 au 15 mai 2009,
- Date limite de dépôt des offres : le 15 mai 2009,
- Adjudication : le 25 mai 2009.

14. Questions diverses :

- Organisation du bureau de vote du 7 juin 2009 : à l'occasion des élections européennes du 7 juin prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00, et la permanence sera tenue de la manière suivante :
 - De 08h00 à 10h00 : Thierry Ziegler et André Cuenot + Grégoire Gille
 - De 10h00 à 12h00 : Georges Dormoy et Estelle Bouché + Olivier Martin
 - De 12h00 à 14h00 : Adeline Clerc et Cédric Vernier + Virginie Dolota
 - De 14h00 à 16h00 : Sandrine Ballay et Virginie Dolota + Olivier Martin
 - De 16h00 à 18h00 : Thierry Ziegler et Adeline Clerc + Grégoire Gille
 - Tenue du dépouillement : tous
- Chauffage Mairie : étude en cours suite à problème de rejet de CO supérieur à la norme.